

Selon la Ville de Bernay, « la proposition de fusion n'est pas une surprise »

C'est par un courrier en date du 5 février 2024 que la directrice académique a sollicité la municipalité pour fusionner les écoles des Fontaines (école maternelle) et Paul Bert (école élémentaire), explique le service communication de la Ville de Bernay, sollicité par notre journal.

« L'opportunité du départ à la retraite de l'actuelle directrice de la maternelle des Fontaines au 1er septembre 2024 et les faibles effectifs des deux établissements scolaires sont les critères avancés par l'Éducation nationale pour proposer ce projet qui devra être validé ou non par la Ville ».

« Cette proposition de fusion n'est pas une surprise compte tenu de l'évolution de la démographie scolaire ainsi que des échanges entre les services de la Ville et ceux de l'éducation nationale, néanmoins c'est la première fois qu'elle est ainsi posée officiellement par l'Éducation nationale », poursuit le service communication.

La mairie de Bernay est-elle favorable à cette fusion ? Et à la fermeture de l'école des Fontaines qui pourrait en découler ? **« Compte tenu de l'importance du sujet et de ses implications, la Ville de Bernay souhaite mettre la priorité sur l'échange et l'information directe avec les différentes parties concernées »**, nous répond le service communication, en évoquant l'organisation de deux réunions **« dans les meilleurs délais »** suite à la réception du courrier : une réunion thématique technique le 21 février sur l'organisation scolaire 2024/2025 à destination des élus municipaux, puis un conseil participatif des écoles extraordinaire le 23 février avec des représentants des parents d'élèves et des directrices des écoles des Fontaines et de Paul Bert.

À noter que la commission éducation de la Ville de Bernay, dirigée par le premier adjoint au maire, Mickaël Pereira, ne s'est pas réunie depuis le 15 septembre 2023. Ces commissions sont des réunions thématiques techniques permettant un travail plus en profondeur sur certains sujets en présence d'élus, de techniciens et, potentiellement, de témoins intervenants.

Anthony Bonnet